



Strasbourg le 4 décembre 2015

CDL-JD-OJ(2015)003ann  
Or. angl

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION  
SUR LE POUVOIR JUDICIAIRE**

**(Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista)**  
**Jeudi 17 décembre 2015 de 15h00 à 16h30**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

**1. Adoption de l'ordre du jour****2. Albanie**

La sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis intérimaire ([CDL\(2015\)052](#)) sur le projet d'amendements constitutionnels qui met l'accent sur le pouvoir judiciaire de l'Albanie ([CDL-REF\(2015\)038](#) ; voir également les documents [CDL-REF\(2015\)043](#) et [044](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Bartole, de Mme Suchocka, de M. Hamilton (expert de la Commission de Venise) et de M. Vardzelashvili (expert de la Commission de Venise).

**3. « L'ex République yougoslave de Macédoine »**

La sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis ([CDL\(2015\)053](#)) sur la législation sur la discipline et la destitution des juges et de leur évaluation professionnelle de « l'ex République yougoslave de Macédoine » ([CDL-REF\(2015\)046](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de M. Neppi Modona, de M. Ribicic et de M. Varga.

**4. Autres questions**